LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 4 MAI 1930

PAGE I. — *Les fêtes de Pâques à Saint-Pierre de Rome. — Les fêtes du centenaire de l'Algérie. — Le photographe amateur* (WHIP).

PAGE II. — *Joujou se marie...*, roman (DYVONNE).

PAGE III. — *Les Sports.*

PAGE IV. — *Nos gymnastes à Alger. — Fatalitas ou le pluriel calamiteux* (BERNARD GERVAISE). — *La remise de la médaille de Verdun à des Anciens Combattants de Bouvines. — Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW).

PAGE V. — *La Page de la Famille.*

PAGE VI. — *L'Automate, roman* (MAX DU VEUZIT).

PAGE VII. — *A la Foire de Roubaix. — Mademoiselle de la Seiglière, roman* (JULES SANDEAU). — *Patapouf* (WHIP).

PAGE VIII. — *Les premiers beaux jours au Parc Barbieux à Roubaix. — L'inauguration de l'Ecole maternelle de Quennaumont. — A l'Exposition canine de Lille.*

:: LE NUMERO : DIX PAGES :: VINGT CENTIMES

certificats de vie seront effectués simultanément à la Mairie (Bureau des Ecoles, bâtiment central, rez-de-chaussée). Afin de faciliter le retrait des certificats de vie, un service permanent sera assuré, mais à cet effet seulement, les vendredi 2, mardi 1, mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, de 12 à 18 h., et les samedis 3 et 10 mai, de 14 à 18 h.

F. DUBOIS, Place Faidherbe. **TAILLEUR.** Ses séries réclame à 280 fr. et 325 fr. 34688

PROJET DE DECLASSEMENT, DE SUPPRESSION ET D'ALIENATION D'UNE PARTIE DE LA RUE DU PARC. — Une enquête est ouverte sur le projet de déclassement, de suppression et d'aliénation d'une partie de la rue du Parc, sur une longueur moyenne de 21 m. 35, au droit des propriétés Vandenbroucke frères et de la Compagnie des Mines d'Anzin.

Le projet, avec pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie pendant quinze jours, du 29 avril au 13 mai, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à midi et de 14 à 17 h.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, pendant trois jours, les 14, 15 et 16 mai, de 15 à 16 h., les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

T. S. F. — Le merveilleux **Philips-Secteur.** Essais, démonstrations : **DE RUYCK**, 128, Gde-Rue; 46, rue Saint-Georges, Roubaix. 34532

SYNDICAT PROFESSIONNEL INDEPENDANT DES VOYAGEURS, REPRESENTANTS ET PLACIERS, 12, place de la Gare, samedi 3 mai, à 18 h., réunion du Conseil d'administration.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale ce soir à 20 h.

CROIX

Les funérailles de M. Adelson Senacq

Jeudi à 10 h., eurent lieu à Saint-Martin, les obsèques de M. Adelson Senacq, ancien comptable de la maison Desclée frères, décoré des médailles du travail et de sauvetage. La levée du corps fut faite par M. le curé Decock, qui célébra également la messe. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Emile Mangez, Eloi Dewasme, Julien Houzet et Delcroix, chef de ... chez MM. Desclée frères.

Dans l'assistance nombreuse on remarquait notamment : M. Ricart, directeur de la Société Roubaisienne d'Eclairage et M. Vantournhout, ... de la Société Desclée frères.

CLASSEMENT DES CHEVAUX. — Il sera procédé le jeudi 8 mai, à 7 h. 30, sur la Grand'Place, au classement des chevaux, juments et mules. Les propriétaires d'animaux à présenter aux opérations de classement, sont invités à consulter les affiches apposées en ville, qui comportent toutes instructions utiles sur l'inspection des animaux.

PETIT BEURRE DESSERT
Création GESLOT-VOREUX 36090

WASQUEHAL

LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Les séances publiques et *obligatoires* de vaccination antivariolique auront lieu le jeudi 15 mai aux lieux et heures ci-après : A la Mairie à 8 h. 30 pour les enfants de 0 à 1 an; à 9 heures pour ceux de 10 à 11 ans; à 9 h. 30 pour les personnes de 20 à 21 ans et autres personnes non assujetties. Le même jour à l'école maternelle du Capreau : à 10 h. 30 pour les enfants de 0 à 1 an; à 11 heures pour ceux de 10 à 11 ans et à 11 h. 30 pour les personnes de 20 à 21 ans et toutes celles non assujetties qui désirent se faire vacciner.

La révision des vaccinations aura lieu le jeudi suivant 22 mai à la Mairie, de 8 h. 30 à 9 heures et à l'école maternelle du Capreau de 10 h. 30 à 11 h. Les intéressés recevront à domicile leur convocation individuelle.

WATTRELOS

Le Challenge René Wibaux

Dimanche prochain 4 mai, à 10 h. précises, aura lieu « A Ma Campagne », l'ouverture du tir du challenge René Wibaux. Le tir commencera par la société l'Union du Bas-Chemin et sera présidé par M. Gaston Demésie, président des Anciens jeux populaires.

Une arrestation pour fraude

La brigade du Crétinier a arrêté, carrière Delplanque, Paul Chalon, 27 ans, manœuvre, rue Gustave Delory, 59, à Lille, qui était accompagné de deux chiens de forte race, lesquels se sont échappés. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

LES PRIMES DE LA FETE DU TRAVAIL. — Les sociétés suivantes ont bénéficié des primes tirées au sort entre les sociétés participant au cortège : 1re prime, 200 fr., Groupe Socialiste Edouard-Vaillant; 2e prime, 150 fr., l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre »; 3e prime, 100 fr., la société de gymnastique « La Patriote »; 4e prime, 75 fr., Groupe Socialiste Jules-Guesde; 5e prime, 50 fr., la « Philharmonie du Crétinier »; 6e prime, 25 fr., Groupe Socialiste Mattéti.

CLASSEMENT DES CHEVAUX. — Il est rappelé aux propriétaires qu'ils doivent présenter eux-mêmes leurs animaux ou se faire remplacer par des personnes en mesure de fournir toutes les explications désirables. Tout animal devra être présenté isolément, muni d'une bride ou d'un bridon et d'un licol pourvu d'une longe. Les fiches qui ont été remises aux intéressés par les soins du Service de Police, devront être présentées à la main par le propriétaire de chaque cheval, afin d'en faciliter la lecture et d'en éviter la détérioration.

ORCHESTRE DES ŒUVRES. — Les musiciens habituels de l'Orchestre des Œuvres sont invités à se rendre à la séance récréative qui aura lieu dimanche 4 mai, à 17 h., au Foyer, à l'occasion de la fête chrétienne du travail.

LANNOY

LE CLASSEMENT DES CHEVAUX aura lieu samedi 10 mai, sur la place de l'Eglise. Les propriétaires qui auraient procédé à des changements, vente ou échange, sont priés d'en aviser la Mairie au plus tôt.

HEM

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES aura lieu samedi 3 mai, de 9 h. à 10 h. 30, au débit de tabac Laurent-Lellart, au Petit-Lannoy.

SAILLY

CONSULTATION DE NOURRISSONS mardi 8 mai, à 13 h., à la Mairie.

ASCQ

ENCOURAGEMENT AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les familles françaises comptant trois enfants légitimes ou légitimés de moins de 13 ans; les mères restant seules avec deux enfants de moins de 13 ans; les familles comptant des orphelins de père et de mère de moins de 13 ans, non inscrites à l'impôt général sur le revenu, ou ne touchant pas d'indemnités de charges de famille de l'Etat, du département, de la commune, d'établissements ou services publics, ... de l'Etat. Les pères ou mères de familles bénéficiaires sont invités à se faire inscrire à la Mairie dans le plus bref délai.

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES aura lieu le 6 mai, de 8 h. 30 à 10 h. 30, chez Mme Henno, et de 8 h. 30 à 10 h. chez M. Rousse.

UNE SEANCE DE VACCINATION ET DE REVACCINATION aura lieu le jeudi 8 mai, de 11 h. 30 à 13 h. et de 19 h. 45 à 20 h.

ANNAPPES

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur sera à la Mairie le mercredi 7 mai, à partir de 9 heures.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Le recensement a lieu le 9 mai. Prière de faire au plus tôt sa déclaration de changements à la Mairie.

WILLEMS

LISTES ELECTORALES D'AGRICULTURE. — Les listes électorales sont déposées à la Mairie jusqu'au 3 juin. Les demandes en inscription ou radiation doivent se faire jusqu'à cette date.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les ayants droit sont priés de passer à la Mairie avant le 29 mai, pour signer leur certificat de vie.

LE CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ A LILLE

Comme nous l'avons annoncé, c'est à Lille que se tiendra, du 2 au 9 juin, le XVe Congrès national de la Mutualité française. Le dimanche 8 juin, les mutualistes du Nord, du Pas-de-Calais et les délégations de tous les autres départements défileront à Lille devant MM. Raoul Péret, ministre de la Justice ; Laval, ministre du Travail, et Ferry, ministre de la Santé publique. A 13 heures, un banquet de 1.800 couverts sera donné au Palais-Rameau, et présidé par MM. Péret, Laval et Désiré Ferry.

Le 9 juin, les mutualistes du Nord seront reçus par les mutualistes de Belgique. Après une réception au ministère du Travail et à l'Hôtel de Ville, à Bruxelles, un grand banquet leur sera offert.

Les avocats des deux assassins de Radinghem ont été appelés par le Président de la République

Me Jacques Sergeant, défenseur de Paul Dufour, l'assassin de Marie Hugnet, la rentière de Radinghem, et Me Dupont, défenseur de Eugène Truitte, complice de Dufour avaient été convoqués à la présidence de la République pour hier jeudi, 1er ai.

Mais Me Dupont n'étant pas libre, une remise a été sollicitée. Ce sera donc vraisemblablement aujourd'hui, que l'entrevue des avocats avec le président de la République aura lieu.

On sait qu'une requête ayant été adressée à la commission des grâces, en faveur de Paul Dufour, à la prison de Boulogne, celui-ci fut examiné par M. le docteur Halberschadt, qui adressa un rapport à l'administration de la justice. On ignore quel est le résultat de cet examen.

On va donc être bientôt fixé au sujet du sort des deux assassins de Radinghem.

C'est le 16 décembre dernier, qu'ils furent condamnés à mort.

A propos de l'admission temporaire des filés de coton

Une lettre du président du Syndicat des filateurs de coton de Lille au ministre du Commerce

Dans une nouvelle lettre envoyée au ministre du Commerce, M. Le Blan, président du Syndicat des filateurs et retordeurs de coton de Lille, affirme énergiquement que sa protestation n'a été inspirée ni par des « difficultés d'ordre strictement commercial », ni par des « intérêts patronaux différents », ni par des « revendications particulières ou régionales », mais par le seul souci de défendre un principe essentiel pour toute l'industrie cotonnière, et consacrée par la loi.

M. Le Blan précise que certaines retorderies chôment depuis quatre mois un jour par semaine, et que, si l'autorisation demandée par l'Union des retorderies de Mulhouse lui était accordée, il se verrait dans l'obligation de solliciter la même faveur pour lui-même et pour ses collègues du Nord afin de leur permettre de lutter à armes égales sur le marché allemand, polonais et italien et de rendre éventuellement à leurs usines leur pleine activité. Il est évident que dans des conditions identiques le même traitement ne saurait leur être refusé. Mais alors l'opinion publique et notre population ouvrière comprendraient mal que le chômage partiel qui affecte les filatures de coton de la région de Lille soit soudainement aggravé et indéfiniment ... par l'importation en masse de filés étrangers sous ce nouveau régime.

Le président du Syndicat exprime en terminant sa confiance que le ministre du Commerce statuera en toute indépendance et en toute impartialité sur une question vitale pour l'industrie qu'il a mission de défendre.

UNE PROTESTATION DES FONCTIONNAIRES DU NORD CONTRE LE NOUVEAU RÉGIME DES PENSIONS

Les fonctionnaires du Nord, affiliés à la Fédération autonome, ont tenu lundi, à l'ancienne Bourse du Travail à Lille, une réunion de protestation contre le vote du Parlement, repoussant la péréquation automatique des pensions.

Dans un ordre du jour qu'ils ont voté à l'unanimité, ils demandent :

1° Le maintien du classement des fonctionnaires en deux catégories et des limites d'âge actuelle ;

2° La péréquation automatique financée par les ressources du budget et non par des prélèvements effectués sur les fonctionnaires en activité de service.

LES SALAIRES des TAILLEURS de PIERRE MARBRIERS ET POLISSEURS

Les représentants patrons tailleurs de pierre et marbriers de Roubaix et les délégués du Syndicat des ouvriers du bâtiment, section des tailleurs de pierre, marbriers et polisseurs, réunis sous la présidence de M. Robert, inspecteur départemental du Travail, ont adopté un avenant à leur convention du 3 octobre 1928.

Aux termes de cet avenant, le taux des salaires minima pour les tailleurs de pierres, porté de 5 fr. à 5 fr. 70 en 1929, est de nouveau majoré de 0 fr. 30 à l'heure, à partir du lundi 21 avril, puis de 0 fr. 20 à partir du lundi 19 mai 1930.

Les salaires minima des tailleurs de pierre seront donc de 6 fr. 20 à l'heure à partir de cette dernière date.

Le taux des salaires minima pour les polisseurs, porté de 4 fr. 80 à 5 fr. 50 l'heure en 1929, *est de nouveau majoré dans les mêmes conditions* que celui des tailleurs de pierre et sera porté à 5 fr. 80 à partir du lundi 21 avril, puis à 6 fr. l'heure à partir du lundi 19 mai 1930.

Deux délégués patrons et deux délégués ouvriers, en compagnie de l'inspecteur du Travail, mettront la question des congés payés et des allocations familiales au point.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS COMMIS ET OUVRIERS D'ADMINISTRATION MILITAIRE

La réunion générale projetée pour le 4 mai est reportée au 11 mai, à 15 heures, salle du Conservatoire, place du Concert, à Lille. A 12 h. 30 : Banquet amical. Coût : 25 fr. (souscription avant le 6, au siège, 42, rue Nationale, Lille). Des convocations aux adhérents seront adressées en temps utile. Les Anciens C.O.A. non encore inscrits au groupement ont intérêt à donner leur adhésion à M. Albert Millevillle, 42, rue Nationale, à Lille.

TOURCOING

Aujourd'hui, vendredi 2 mai :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : Fermée.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Catholique, rue des Orphelins : de 9 h. à 10 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

La Reconnaissance française

Nous sommes heureux d'apprendre que la Médaille de vermeil de la Reconnaissance française vient d'être attribuée à M. le chanoine Leleu, secrétaire particulier de Mgr Lecomte, évêque d'Amiens.

Ancien supérieur de l'Institution libre du Sacré-Cœur à Tourcoing, M. le chanoine Leleu, dont les qualités d'éducateur s'étaient manifestées avec succès, fut arrêté sous l'occupation allemande et emmené comme otage en Lithuanie. Auteur d'un livre sur ces heures douloureuses, il a su, dans ses pages, exprimer tout le patriotisme qui animait et soutenait le moral de nos concitoyens opprimés.

L'annonce de cette distinction réjouira tous ceux qui ont apprécié M. le chanoine Leleu, dont le souvenir reste attaché au Collège de Tourcoing.

La Médaille de bronze de la Reconnaissance française a été attribuée, d'autre part, à M. Jules Barrois, industriel. Président des *Disciplinaires Brassards-Rouges* de Tourcoing, M. Jules Barrois a le mérite de se dévouer d'une façon exemplaire pour la société dont il a charge et en faveur des prisonniers civils et travailleurs forcés. Grâce à M. Jules Barrois, ces justes satisfactions ont été accordées à ceux qui ont souffert par suite de la tyrannie des Allemands en pays occupé, pendant la guerre.

Nous adressons nos félicitations sincères à M. le chanoine Leleu et à M. Barrois.

Droguerie REYNAUD. Engrais Truffaut. 32811

Aux pèlerins de Lourdes

Le salut annuel du train bleu aura lieu en l'église Saint-Christophe, le dimanche 4 mai, à 18 heures. Le sermon sera donné par M. l'abbé Omez, sous-directeur du train.

Au cours de cette cérémonie, se déroulera la procession habituelle à laquelle prendront part les *infirmières et les brancardiers*. Des cierges seront mis en vente à l'entrée de l'église et la recette sera versée à la caisse des malades pauvres du train. Tous les assistants sont priés de s'en procurer et de les utiliser pendant la procession, en restant à leurs places.

CUIR REPOUSSÉ, outillage, fournitures, cours et leçons, 13, rue du Pays, Roubaix. — Dépôt de l'**Artisan Pratique.** 33897

La réception de la société de gymnastique « La Jeunesse du Blanc-Seau »

La société de gymnastique du Blanc-Seau, dont nous avons relaté les beaux succès à Alger, sera reçue dimanche prochain, 4 mai, par le Comité permanent des fêtes du Blanc-Seau.

A cette occasion, le Comité prie toutes les sociétés du Blanc-Seau de se réunir dimanche prochain, à 11 h. 15, boulevard Descat, face aux établissements Deconinck, afin d'escorter la société victorieuse jusqu'à son local, rue de Constantine, où le Comité lui présentera ses félicitations.

Tous les membres du Comité sont également priés d'être présents à cette manifestation de sympathie.

DOMMAGES DE GUERRE. — Les porteurs d'obligations sexennales et titres amortissables inaliénables sont informés que la **BANQUE ESTIEVENART, 43, rue des Arts, à LILLE,** est preneur de toutes quantités au taux max mum. Paiement comptant. 34322

A L'UNION DES SOCIÉTÉS SPORTIVES DES PATRONAGES

Concours individuel de tambours et clairons du dimanche 27 avril

Ce concours favorisé par le beau temps eut lieu dimanche dernier au Patronage Saint-Christophe, rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing, de 9 h. à midi. Les organisateurs constatèrent avec plaisir que cinq sociétés étaient représentées :

CLASSEMENT. — **Clairons.** — Catégorie A : 1er Emile Dubois, Jeune Garde de Tourcoing; 2e Maurice Dubois, id.; 3e Henri Wyseur, Pro Patria de Neuville. — Catégorie B : 1. Emile Lahousse, St-Maurice de Tourcoing; 2e Gérard Dupont, St-Michel Tg; 3e Victor Lepoutre, id.; 4e Valère Dornay, St-Maurice Tg; 5e Paul Béghin, Jeune Garde Tg; 6e Marcel Thint, id. — Catégorie C : 1er Léopold Sonneville, St-Maurice de Tourcoing; 2e Raymond Roger, id.; 3e Gérard Vanhœnacker, id.

Trompettes. — Catégorie B : 1er Emile Lahousse, St-Maurice de Tourcoing; 2e Emile Dubois, Jeune Garde Tg; 3e Louis Stélandre, id.; 4e Henri Wyseur, Pro Patria, de Neuville; 5e Robert Cavael, Jeune Garde Tg; 6e Alfred Dubois, id.; 7e Valère Dornay, St-Maurice Tg.

Tambours. — Catégorie A : 1er Alphonse Seynaeve, Jeanne d'Arc de Roncq; 2e Louis Vanryckeghem, St-Maurice de Tg. — Catégorie B : 1. Gilbert Crombey, St-Maurice de Tourcoing; 2e Paul Seynaeve, St-Michel Tg; 3e Albert Lecoutre, id.; 4e Léon Richet, Jeune Garde Tg; 5e Donat Cavel, id. — Catégorie C : 1er Albert Verhamme, St-Michel de Tourcoing; 2e Robert Verschaeve, St-Maurice Tg; 3e Charles Cappelle, id.

Au Cercle polyglotte

Ce soir vendredi, à 8 h. 30, les membres de la Section allemande auront le plaisir d'entendre une causerie de Mlle L. Harpe sur le développement industriel et commercial de l'Allemagne.

La fraude

Les préposés des douanes ont arrêté et remis à la gendarmerie de Tourcoing Achille Lammeert, 108, rue Lamartine, qui était porteur de 5 kilos de tabac de fraude.

AU CERCLE COMPTABLE DE L'ECOLE INDUSTRIELLE. — Ce soir vendredi, à 20 h. 30, réunion du Cercle. Causerie par M. F. Vandepoortère, sur : « Les dégrèvements fiscaux ».

CRICK-SICKS. — Vendredi, répétition par M. J. Duysbourgh.

SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — La Conférence des Jeunes Gens aura sa réunion ce soir vendredi, à 8 h. 30, à l'Institution libre du Sacré-Cœur.

DON A L'HOSPICE. — A l'issue d'une partie de fléchettes qui a eu lieu chez M. Henri Vandenberghe, 243, rue du Flocon, à Tourcoing, une quête fut faite au profit des vieillards de l'Hospice. Elle a rapporté la somme de 22 francs.

MOUVAUX

MISE EN RECOUVREMENT DES ROLES. — Les rôles des anciennes contributions directes et taxes assimilées seront mises en recouvrement le 5 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES FUNÉRAILLES DE M. CONSTANTIN GHEDELINCK ancien zouave pontifical

Hier à 9 h. 30, en l'église N.-D. des Victoires, ont été célébrées les funérailles de M. Constantin Ghedelinck, ancien zouave pontifical sous le règne du Pape Pie IX. Une nombreuse assistance avait tenu à accompagner à sa dernière demeure, la dépouille de M. Ghedelinck qui, très connu dans le quartier, n'y comptait que des amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lesage, curé de la paroisse. M. l'abbé Vanbervliet, vicaire, dit la messe, assisté de MM. les abbés Vanderdriesch et Leclercq. L'absoute fut donnée par M. le Curé. Suivant la volonté du défunt aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe.

HALLUIN

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

LA GRANDE MARCHE HISTORIQUE DU 11 MAI

On sait la solennité particulière avec laquelle sera célébrée cette année, à Halluin, la fête nationale de « Jeanne d'Arc ». Un comité spécial, qui jadis fonctionna, vient de se reconstituer, c'est grâce à ses soins que la grande héroïne française sera fêtée comme il convient. Le cortège organisé à cette occasion constituera un spectacle qui laissera loin derrière lui ce qu'on vit à Halluin et même dans toute la région.

Ce cortège qu'on peut dénommer la Grande marche historique de Jeanne d'Arc sera divisé en trois parties.

La première partie, véritable page d'histoire locale, est la reconstitution d'un cortège qui aurait eu lieu à Halluin, en 1430, pour fêter la prise d'Orléans. Après les joueurs de trompettes et de buccines, s'avance, escorté de lansquenets, le héraut d'armes portant le gonfanon d'Halluin.

Puis ce sont les compagnies bourgeoises : archers, arbalétriers, bouleurs et les corps de métiers : tisserands, liniers, charpentiers, etc., précédés de grands tambours « du vieulx temps » et faisant claquer au vent leurs drapeaux multicolores confectionnés pour la circonstance par les dames de la ville. Et parmi eux, on admirera surtout celui des bouleurs de la Saint-Paul offert par les familles des membres d'honneur de cette florissante société.

Ces différents groupes formeront un ensemble des plus intéressants non seulement par la variété des costumes et des drapeaux mais aussi par la diversité des personnages de tous âges, venus spontanément de tous les rangs de la société, affirmant ainsi la grande popularité dont jouit à Halluin la fête traditionnelle de Jeanne d'Arc. Ce qui attirera aussi les regards ce sera le char gracieux des « Bateliers de la Lys », barque légère, gréée, au pavillon d'Halluin et pavoisée comme aux grands jours de fête.

Puis vient le groupe de « N.-D. des Fièvres », pèlerinage réputé de l'époque. Il débute par le char imposant des « Ménestrels et des Trouvères », modulant au pied du donjon crénelé des sires de Hallewyn les « doulces chansons d'aultrefois » en s'accompagnant sur des violes, des luths et des lyres copiés spécialement sur les modèles du moyen-âge.

Voici les « Confrères de Saint-Roch » entourant leur vieille authentique bannière; les pèlerins au grand manteau à coquille, au long bâton orné du « bourdon » traditionnel; des paysannes et des moissonneuses s'en vont prier la « Vierge du tilleul » ainsi qu'on l'appelait alors, et pour terminer, le char rustique de « N.-D. des Fièvres » représentant l'antique chapelle érigée jadis sur la route d'Halluin à Bousbecque. Des pèlerins viennent vénérer la Madone et se reposent de leur long voyage.

Viennent ensuite les « Eswards » (gardes communaux) suivis de l'appariteur de la maison commune, le cou orné de la chaîne d'argent et portant sur l'épaule la « masse » au lion de Flandre; il précède le « Corps échevinal », groupe imposant de *notables* revêtus de riches manteaux bordés d'hermine. Derrière eux viennent les « Hommes du Guet »; ils ont le vieux « falot » fumeux qui doit les éclairer dans la ronde de nuit et la cloche pour sonner le « couvre-feu ».

Maintenant, nous allons voir défiler dans les riches et somptueux costumes de l'époque le fastueux cortège des seigneurs et des nobles dames d'Halluin à cheval que suivent les fils de Jehan de Hallewyn (1415-1441) montés sur de charmants petits poneys. Ils sont précédés de l'étendard de la seigneurie et dûment encadrés de hallebardiers, de piquiers et de rudes soudards bronzés par les dures randonnées le long des grands chemins de France. (A suivre).

LE NOUVEAU PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CLUB DE CHIENS DE DÉFENSE

Au cours d'une réunion tenue mercredi soir, au Club franco-belge des Chiens de défense » établi au Foyer de la Paix, M. Jules Vermaele, le dévoué président de l'Amicale Halluinoise des Commerçants » a été nommé président d'honneur, en remplacement du regretté M. Joseph Cappelle. Le choix des cynophiles ne pouvait être meilleur. Nous adressons nos *félicitations* et vœux au nouveau président d'honneur.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SAINT-SÉBASTIEN

La vénérable société d'archers « La Saint-Sébastien », la plus ancienne de la région, établie au « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles, était depuis longtemps déjà, privée d'un président d'honneur. A la suite d'instances répétées, M. Alfred Maret, entrepreneur, si sympathique à toute la population halluinoise, a bien voulu accepter cette charge. Mercredi soir, les membres de la Commission de la « Saint-Sébastien » ont fait une démarche auprès de M. Maret, pour le remercier. Se faisant l'interprète de tous les archers, M. Achille Grimonpont, a exprimé sa vive reconnaissance et formé des vœux en faveur du nouveau président d'honneur. Celui-ci, ému de cette délicate démarche, a remercié en termes particulièrement chaleureux, promettant d'apporter tous ses efforts, tout son dévouement pour la prospérité de la société.

LES FUNÉRAILLES DE M. ALPHONSE DUMORTIER

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la mort d'un ancien combattant, M. Alphonse Dumortier, secrétaire de la société d'archers « La Saint-Sébastien », membre de l'Amicale des Combattants, de la Concordia-Harmonie, de la société de secours mutuels « La Prévoyance et des Syndicats libres, décédé à la suite d'une longue et pénible maladie contractée au cours de sa captivité en Allemagne.

Les funérailles de M. Dumortier ont été célébrées jeudi matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Hilaire, au milieu d'une immense assistance.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de Lille. En tête du convoi funèbre on remarquait la Concordia-Harmonie, puis l'Amicale des Combattants et la Saint-Sébastien, précédées de leurs drapeaux cravatés de crêpe. Ensuite venaient plusieurs plaques de marbre, dont celles offertes par les Anciens Combattants et les Archers à la mémoire de leur regretté camarade.

Sur le cercueil, recouvert du drap tricolore des anciens combattants, avait été posé l'uniforme de musicien du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Arthur Vanholsbeke et Gustave Clarisse, vice-présidents de l'Amicale des Anciens Combattants et par quatre musiciens.

Le deuil était conduit par M. Charles Dumortier, père du défunt, qu'accompagnait le beau-frère de celui-ci, le R. P. Vaesen, religieux franciscain.

Dans le long convoi, nous avons remarqué de nombreux représentants des sociétés et œuvres diverses auxquelles appartenait M. Dumortier, notamment l'Amicale des Ecoles libres, des Syndicats, de la Prévoyance, des sociétés d'archers de Menin, Bousbecque, Linselles, Comines, Neuville-en-Ferrain, Tourcoing, etc. Vu également de nombreuses personnalités locales.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Leroy, vicaire. Au cours de la cérémonie, comme elle l'avait fait sur le parcours du convoi, la Concordia-Harmonie, sous la direction de son chef, M. Léopold Pattyn, a fait entendre des marches funèbres.

Au cimetière, sur le bord de la tombe, le successeur à la Saint-Sébastien de M. Dumortier, M. Jules Delberghe, a adressé un adieu ému au regretté défunt.

La fête de la Société Saint-Joseph

La fête annuelle de la *Société Saint-Joseph* aura lieu le lundi de la Saint-Hilaire, 5 mai prochain. En voici le programme :

A 11 h., messe solennelle à la mémoire de M. Lepoutre, fondateur, et des membres défunts de la société. Au cours de la messe, bénédiction du drapeau de la société de boules « St-Paul » du Cercle St-Joseph. Après la messe, retour en cortège au Cercle, 36, rue de Lille. A 12 h. 30, banquet.

Au cours du banquet nous aurons le plaisir d'entendre Pol Pierret, le chansonnier réputé, dans son répertoire.

Nous prions les membres qui n'auraient pas encore envoyé leur adhésion à la faire parvenir le plus tôt possible.

Contre la propagande communiste

Deux employés de la Mairie d'Halluin, MM. Fernand Grenier et Gustave Bostoen, qui distribuaient un journal révolutionnaire, « Le Drapeau Rouge », ont été l'objet d'un procès-verbal; les numéros du journal ont été saisis.

Le vendeur de l'organe officiel du Parti communiste, M. Delattre, conseiller municipal, a été l'objet de pareille mesure. Les journaux qu'il détenait ont été saisis à son domicile, rue Henri-Ghesquière.

AUX « ANCIENS des ARMEES D'OCCUPATION ». — Ce groupe dont nous avons récemment annoncé la formation à Halluin, tiendra sa réunion constitutive dimanche prochain, à 11 h. 30, en son local, au Foyer de la Paix. Tous les anciens soldats ayant appartenu aux Armées d'Occupation y sont cordialement invités.

A L'AMICALE DES DIRECTEURS, EMPLOYES ET CONTREMAITRES. — Pour rectifier un chiffre donné au cours de notre compte rendu de la dernière assemblée de l'Amicale des directeurs, employés et contremaîtres de la région d'Halluin, nous devons dire que cette association compte aujourd'hui, 215 membres.

NOS SOCIETES EN EXCURSION. — Au cours de sa répétition de mercredi soir, l'excellente maîtrise paroissiale a décidé que son excursion annuelle aurait lieu à Dunkerque, le lundi de la Pentecôte.

COMITE DES FETES DE JEANNE D'ARC. — Ce soir, vendredi, à 19 h. 45, aura lieu au Café de la Mairie, une réunion générale des chefs de groupes. Au cours de cette réunion très importante, les consignes utiles seront données, ainsi que les explications nécessaires pour la bonne marche de la grande manifestation patriotique du 11 mai.

AUX « AMIS D'HALLUIN ». — Le Syndicat d'Initiative les « Amis d'Halluin », tiendra sa réunion mensuelle, mercredi prochain, à 19 h. 30, en son local, au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

CHEZ LES ARCHERS DE LA BOULE D'OR. — La société d'archers, établie chez M. Desplanques, café de la Boule d'Or, 124, rue de Lille, se rendront le dimanche 11 mai prochain, à Bailleul-lez-Perne (Pas-de-Calais), pour prendre part à un concours organisé dans cette localité.

Nous souhaitons bon succès à nos concitoyens.

RONCQ

LA FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC

La fête nationale du 11 mai sera officiellement célébrée à Roncq suivant le programme suivant : La veille, distribution de gâteaux aux élèves de toutes les écoles de la commune, ainsi qu'aux vieillards de l'Hospice. Dimanche 11 mai, à 16 h., rassemblement des sociétés locales au Blanc-Four, rue du Dronckaert, sur la partie comprise entre le Pied de Bœuf et la Carrière Casier. A 17 h., défilé du cortège par la rue de Tourcoing, avec un arrêt d'un quart d'heure au quartier de la Montagne. Le cortège poursuivra sa route jusqu'à la Place J.-B. Villain, où aura lieu la dislocation, après l'exécution de la « Marseillaise » par la Fanfare du Blanc-Four. A 18 h., au local de la fanfare, Café de l'Etoile, tenu par Mme Vve Deltour, rue de Lille paiement des primes aux délégués des sociétés. L'Administration municipale invite les habitants à pavoiser leurs maisons.

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA « SAINT-PAUL » DU PIED-DE-BŒUF

La société de boules « La Saint-Paul », établie chez M. Désiré Lœul, à l'Ancien Pied-de-Bœuf, se dispose à célébrer le dimanche 25 mai, le 50e anniversaire de sa fondation.

La Commission administrative de la société se réunira dimanche prochain 4 mai, à 16 h. 30, en son local, pour établir le programme de cette fête, qui revêtira, annonce-t-on, un caractère particulièrement brillant et solennel.

Mort d'un ancien combattant

Nous avons appris avec un sincère regret la mort, à l'âge de 55 ans, de M. Henri Duhamel, ancien combattant de la grande guerre, décédé à la suite d'une longue et pénible maladie.

M. Duhamel, fils lui-même d'un vaillant vétéran de la guerre de 1870-71, avait accompli bravement son devoir, au cours de la grande guerre. La citation suivante en fait foi : « A montré les meilleures qualités de courage et d'entrain, notamment en Champagne, du 25 septembre au 10 octobre 1915, et sous Verdun, de juin à août 1917. » Cette citation accompagnait la Croix de guerre, qui venait récompenser ses mérites.

La disparition de M. Henri Duhamel sera vivement regrettée de ses nombreux amis et notamment par l'Amicale des Combattants du Blanc-Four, dont il était l'un des membres les plus assidus et des plus dévoués.

Les funérailles de M. Duhamel auront lieu samedi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Roch.

Nous nous joignons aux amis du défunt et en particulier aux Anciens Combattants, pour adresser à Mme Duhamel, nos plus sincères condoléances.

Une belle manifestation chez les « bourleux » du Pied-de-Bœuf

Jeudi, les membres de la société de jeu de *boules « La Saint-Paul », établie chez M. Désiré* Lœul, au Pied-de-Bœuf, s'est livrée à une cordiale démonstration à l'égard de son dévoué président d'honneur, M. Alfred Lambreckt.

M. Lambreckt, ancien adjoint au maire de Tourcoing, vient d'être, on le sait, décoré de la médaille de la Reconnaissance française en récompense du dévouement patriotique déployé par le bon citoyen au cours de l'occupation et du concours apporté par lui au service de renseignements des Alliés, ce qui lui valut du reste d'être déporté.

Se faisant l'interprète de tous les membres de la société, le sympathique vice-président, M. Léon Besème, a dans un éloquent et chaleureux discours, adressé ses plus cordiales félicitations au nouveau médaillé, à qui une magnifique gerbe fut offerte.

Très ému de cette manifestation à laquelle il était loin de s'attendre, M. Alfred Lambreckt a remercié, puis assuré la société de son inaltérable dévouement.

Le champagne fut ensuite offert et la santé portée à l'excellent président d'honneur. Et, comme il convenait, un vibrant vivat fut entonné.

Cette petite fête se continua par un concert improvisé, auquel donnèrent leur gracieux concours quelques dames de sociétaires, concours qui fut des plus appréciés, on peut le croire.

AUX « ANCIENS MILITAIRES » DU CENTRE. — En raison de la réunion générale de l'Amicale des Anciens Combattants, l'assemblée trimestrielle de la société des Anciens Militaires n'aura pas lieu dimanche prochain. Elle est reportée au dimanche 1er juin prochain.

— Les Anciens Militaires sont invités à prendre part au cortège organisé le 11 mai prochain, par l'Administration municipale, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Réunion au local, à 14 h. 30.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Percepteur prévient les habitants qu'il se rendra dans cette commune, le 5 mai, à 9 h., à l'effet de percevoir les contributions ainsi que les revenus communaux dus.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — La Commission de l'Amicale, en faisant part à ses membres de la morte du camarade Henri Duhamel, les invite à participer aux funérailles qui seront célébrées samedi matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Roch. Rassemblement pour les membres de l'Amicale, à la maison mortuaire, 11, rue de Tourcoing à 9 h. 15. Insignes et décorations de rigueur.

LINSELLES

CHEZ LES ARCHERS. — Dimanche prochain aura lieu, au « Café de l'Etoile », un concours doté de 100 fr. de prix, organisé sous les auspices de la Fédération Amicale Franco-Belge.

QUESNOY-SUR-DEULE

VISITE DU CONTROLEUR. — Sur la demande de la Municipalité, M. le Contrôleur des Contributions directes se rendra, exceptionnellement, à la Mairie, le jeudi 8 mai, de 14 à 16 h., pour recevoir les réclamations des contribuables et donner tous renseignements en matière d'imposition.

COMINES

La fête nationale de Jeanne d'Arc

Les personnes titulaires de décorations ou distinctions honorifiques qui désireraient en avoir la remise officielle au cours de la revue organisée par la Municipalité, le dimanche 11 mai 1930, sont invitées à déposer sans retard ces décorations au bureau du secrétariat de la Mairie.

LILLE

L'ÉGLISE SAINT-MAURICE VA ÊTRE RESTAURÉE

Les travaux de *réparations des dégâts* de guerre de l'église St-Maurice vont commencer. Malheureusement, depuis quinze ou seize ans, les dégâts se sont considérablement aggravés et les réparations demanderont un temps relativement long. On commence en ce moment un échafaudage qui devra probablement s'élever jusqu'au sommet de la tour. Les travaux sont exécutés sous la direction des architectes des Beaux-Arts. La partie de la rue de Paris située en face de l'église est transformée en chantier.

A LA GALERIE D'ART MODERNE, 3, parvis Saint-Maurice, Lille, le Salon des peintres de fleurs ouvrira ses portes le 2 mai.

Barrier, Bille, Anne Camus, Carreton, Descamps-Butler, Dantu, Marg. Dubuisson, Faux-Froidure, Foreau, Grün, Mme et Paul Haliez, Loys Prat, Marc Antoine, Suzanne Meunier, Montézin, Patrick Mussa, Blanche Odin, Marie Réol, A. Simon, y exposeront leurs œuvres jusqu'au 14 inclus.

C'est au pied du mur...

Il ne s'agit pas d'affirmer « mes produits sont les meilleurs ». Il faut le prouver. Autrement dit : c'est au pied du mur qu'on voit le maçon ! En matière de lubrification des moteurs d'autos, de motos et d'aviation, la supériorité de l'huile **CASTROL** est depuis longtemps et encore constamment prouvée par ses victoires dans les compétitions sportives et ses succès dans les grandes randonnées ou les records mondiaux. Le palmarès des Huiles **CASTROL** est en effet le plus beau et le plus complet qui soit au monde. Toutes les grandes épreuves internationales, les plus beaux records et les pilotes les plus réputés y sont inscrits. Qui peut le plus peut le moins ! L'huile **CASTROL** est donc toute indiquée pour lubrifier aussi votre moteur. Vous la trouverez dans tous les bons garages. 36007d

NORD

L'arrestation d'un voleur à La Gorgue a permis la récupération de 50.000 francs de marchandises volées

M. Ucciani, chef de la brigade mobile de Lille, qui depuis dix-huit mois avait reçu de nombreuses plaintes pour vols effectués dans les gares, avait ouvert une enquête à la suite de l'arrestation d'un nommé Adolphe Pernet, surpris par la gendarmerie dans la gare de La Gorgue, le 27 septembre 1929. Les inspecteurs Dieppendaele et Laffitte, chargés de l'affaire par M. Ucciani, découvrirent plusieurs domiciles de Pernet, à Paris, Saint-André et Maisons-Alfort. Des perquisitions opérées dans ces divers locaux permirent de découvrir une quantité considérable de marchandises, se composant principalement de laines filées et peignées et de bonneterie, dont le montant total est estimé à environ 50.000 fr. De plus, les enquêteurs découvrirent de nombreuses enveloppes et étiquettes d'expédition, preuve indiscutable de la culpabilité de Pernet. M. Vercier, juge d'instruction à Dunkerque, chargé de cette affaire, a reçu le rapport des policiers sur ces intéressantes découvertes.

Un enfant meurt de ses brûlures à Denain

M. Gassart, 187, rue d'Haveluy, à Denain, avait arrangé son foyer et laissé le tiroir sur le sol. Ce tiroir contenait des cendres encore très chaudes. Un bébé de 2 ans, qui jouait dans la maison, tomba sur le tiroir et fut horriblement brûlé. Malgré les soins de M. le docteur Risselin, l'enfant ne tarda pas à succomber.

Une inculpation d'homicide volontaire à Thun-Saint-Amand

Le 10 avril dernier, mourait la femme Martin Strelenwski, âgée de 37 ans, mère de cinq enfants. Le permis d'inhumer fut refusé et le Parquet de Valenciennes ordonna l'autopsie.

M. le docteur de Lauwereyns, médecin légiste, conclut à une mort consécutive à des manœuvres criminelles.

M. Bornet, juge d'instruction, confia l'enquête à la police mobile. A la suite de cette enquête, la femme Marianna Roszak, née Rysmonska, âgée de 37 ans, fut arrêtée. Elle est inculpée d'homicide volontaire.

CONSTIPATION
PILULES DE VICHY
En vente à Roubaix : Phie Dhellemmes; à Lille : Phie Danjou; à Douai : Phie Lemaitre et ttes Phies. 36038

AISNE

UNE AUTO SE JETTE SUR UNE LOCOMOTIVE, A SAINT-ERMÉ

Deux blessés

Le train de Saint-Erme à Dizy-le-Gros venait de quitter la gare de Saint-Erme et franchissait le passage à niveau non gardé situé à quelques centaines de mètres de la gare de Saint-Erme, lorsqu'une automobile vint se jeter contre la locomotive. Cette automobile était conduite par M. Ernest Damies, 23 ans, représentant de commerce, demeurant à Laon, ayant à ses côtés M. Louis Joseph, 27 ans, également de Laon. Tous deux ont été grièvement blessés. L'automobile a été réduite en miettes. La locomotive ayant été endommagée, le train n'a pu continuer sa route.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DU NORD (Section de Lille)

Audience du jeudi 1er mai 1930
Présidence de M. Pommerol

— **Incorrigible.** — Pour ivresse en nouvelle récidive correctionnelle, Victor Dendiével, 28 ans, à Tourcoing, a été condamné à deux mois d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende.

— **Indésirable.** — Marie Plancke, 44 ans, ouvrière de filature à Halluin, a été condamnée à quinze jours d'emprisonnement.

— **Coups.** — Albert Carrette, 22 ans, magasinier, à Tourcoing, a été condamné à 16 fr. d'amende.

— Jean Gravelines, 44 ans, épicier, à Roubaix, a été condamné à 30 fr. d'amende et à 2.500 fr. de dommages-intérêts envers la victime.

— Achille Picavet, 27 ans, demeurant à Roubaix, a été condamné à 25 fr. d'amende.

— Les dames Clémence Ganseman, femme Vanneste; Adrienne Vanderhaeghe, femme Carlier; Camille Vanneste, 63 ans, étaient poursuivis pour coups. Camille Vanneste et Clémence Ganseman ont été condamnés respectivement à 16 et 30 fr. d'amende; Camille Vanneste a été condamné à 16 fr. d'amende.

— **A propos d'un vol de plomb.** — M. Alphonse Smet, 353, rue des Longues-Haies, à Roubaix, nous prie de dire qu'il n'a fait qu'acheter 23 kilos de plomb, le 26 mars, à son coaccusé et qu'il a dû se présenter devant le tribunal parce que Parmentier et Stewart affirmaient avoir vendu du plomb à une date précédente, ce qu'il conteste. Il n'a d'ailleurs pas été accusé de vol, mais de défaut d'inscription d'achat à son registre de brocanteur.

COUR D'APPEL DE DOUAI

— **Débauche.** — Rachel et Rosalie Maes, tenancières de café, à Tourcoing, avaient été poursuivies pour avoir favorisé la débauche, sur plainte de M. Lepers, dont la fille avait été entraînée dans cet établissement mal famé. Le Tribunal correctionnel de Lille acquitta les deux prévenues. Devant la Cour, Me Jacqueline Bertillon, du barreau de Paris, se présente pour M. Lepers, partie civile, lequel entend venger l'honneur de sa fille. Mr Marie-Louise Kah, du barreau de Lille, défend Rosalie Maes; Me Dufour, du barreau de Douai, défend Rachel Maes. Me J. Bertillon, au nom de la morale publique, demande 25.000 francs de dommages-intérêts. La question de droit qui se pose est intéressante : il s'agit de savoir s'il y a eu pluralité de faits ou pluralité de manœuvres de débauche. M. l'avocat-général Fontanges intervient au cours des débats pour requérir une condamnation. La Cour rendra son arrêt le 15 mai.

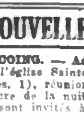

« Je préférerais me passer de mon meilleur repas... »

En 1917, je souffrais de rhumatismes musculaires et dus m'aliter pendant 12 semaines. Je pris une dose de vos Sels Kruschen chaque matin et fus guéri. J'ai toujours continué et depuis dix ans, je n'ai plus eu aucun rhumatisme. J'ai 71 ans. J. N.

(Lettre originale visible en nos bureaux).
Ttes Pharmacies : Flacon, 9.75; Triple flacon : 16.80.

NOUVELLES RELIGIEUSES

TOURCOING. — **Adoration nocturne.** — Samedi 3 mai, en l'église Sainte-Marie des Anges (entrée rue de Guînes, 1), réunion mensuelle. A 21 h. 15, salut d'ouverture de la nuit d'adoration. Les membres de l'œuvre sont invités à y prendre part.

OSTENDE HOTEL PROVIDENCE-REGINA :: En face du Théâtre Royal :: Garage. - Tout confort moderne. - Restaurant. Pension. Ouvert tte l'année. Vue sur mer. 31133